

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

POLE ENSEIGNEMENT ET SOIN : CEM / PHARE

ALPYSIA
ZA Park Nord – Les Pléiades n°21
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY – METZ-TESSY
Tel : 04 57 98 20 20
contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	5
2.3. Projets menés en 2024.....	5
3. ACTIVITE	8
3.1. Activité.....	8
3.2. Admissions et sorties.....	12
3.3. Absences.....	12
4. DEMARCHE QUALITE.....	13
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations	13
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	15
4.3. Démarche d'évaluation.....	16
5. RESSOURCES HUMAINES	17
5.1. ETP par établissement	17
5.2. Mouvements du personnel	17
5.3. Développement des compétences	18
6. CONCLUSION	20



1. INTRODUCTION

L'année 2024 est marquée par l'ouverture du chantier de reconstruction des établissements et services Guillaume BELLUARD.

Cette 1^{ère} phase de reconstruction concerne :

- Toute l'activité d'accueil des usagers du CEM et du Phare
- La salle d'activités physiques
- Les plateaux techniques administratifs / médico sociaux du PES et des services à domiciles.

A la livraison, prévue le 2^{ème} trimestre 2026, restera à construire :

- La cuisine et l'espace de restauration
- Le plateau technique de rééducation
- Les classes.

L'association est représentée par un assistant à la maîtrise d'ouvrage, un administrateur, le responsable sécurité et environnement et la directrice de l'établissement.

Ce chantier a impliqué la démolition de 1300 m² de locaux, l'accueil des usagers a dû être redéployée dans la partie restante, moyennant des conditions d'accueils très contraignantes (locaux vétustes plus du tout adaptés au public accueilli). Certains bureaux ont été installés dans les villas du site Belluard libérés par les services à domiciles, qui ont déménagé au Château d'Alery.

Il est satisfaisant d'observer les travaux avancer et le montage des bâtiments.

Les objectifs 2024 étaient centrés sur les

1. Poursuite du projet de développement de la CAA ;

Le projet lancé se déploie progressivement, plusieurs réunions de présentation (réunion générale, réunions familles, CVS) ont permis de diffuser largement sur les objectifs et finalités de ce projet.

Un comité de pilotage suit l'évolution du projet et impulse les étapes suivantes.

Aujourd'hui, les tableaux de communication adaptés (TLA) sont largement diffusés et utilisés sur les différents dispositifs ; l'utilisation d'un « SAMU verbal » s'est également généralisé pour l'ensemble des professionnels.

2. Poursuite de l'élargissement de l'utilisation de l'outil IMAGO ;



Nous avons planifié le déploiement du module présence/absence en septembre 2024 pour une utilisation comme outil de référence de l'activité en Janvier 2025 ; les projets qui se sont ajoutés sur cette période n'ont pas permis de respecter cette prévision ; le projet est repoussé d'une année.

Nous avons tenté de déployer le module « ressources » afin de faciliter l'utilisation des véhicules et des salles partagées, or, le niveau de maturité du logiciel actuel ne permet pas de répondre à cet objectif.

3. Accompagner les professionnels avec de nouveaux outils tels que le co-développement.

Nous avons engagé, suite au bilan des analyses des pratiques 2023 2024 un nouveau plan basé sur une nouvelle méthodologie : le co-développement.

Trois partenaires externes se sont engagés à accompagner les équipes avec ce modèle de travail, nous en ferons le bilan en fin d'année scolaire 2025.

2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

CEM GUILLAUME BELLUARD	
Date d'ouverture	1966
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 20/12/2016 portant renouvellement pour 15 ans à compter du 03/01/2017
Nombre de places autorisées – accueil permanent	3 à 20 ans
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	42
Nombre de places autorisées – accueil de jour	30

EEAP LE PHARE	
Date d'ouverture	2000
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 20/12/2016 portant renouvellement pour 15 ans à compter du 03/01/2017
Nombre de places autorisées – accueil permanent	3 à 20 ans
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	4
Nombre de places autorisées – accueil de jour	15



2.2. Public accompagné

CEM GUILLAUME BELLUARD	
Nombre de personnes accompagnées	70
Nombre d'hommes	41
Nombre de femmes	29
Moyenne d'âge	15
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	26
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	6
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	2
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	42
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	4
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	12
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	61
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	4
Nombre de personnes cérébro-lésées	5
Nombre de personnes polyhandicapées	2
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	20
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	26

EEAP LE PHARE	
Nombre de personnes accompagnées	15
Nombre d'hommes	6
Nombre de femmes	9
Moyenne d'âge	15.7
Nombre de personnes polyhandicapées	15

2.3. Projets menés en 2024

■ Prestations externalisées :

L'établissement propose des prestations assurées par des intervenants externes qui profitent autant aux usagers du CEM que du Phare.

Sur l'année 2024 – 2025 5 prestataires ont proposé des activités :

- Théâtre :

20 séances annuelles les mercredis après-midi pendant 2 heures.



Cette année, un groupe de 10 jeunes internes (groupe mixte et âges mélangés) participent accompagné par 2 professionnels en plus du comédien aux séances.

L'objectif est de pouvoir créer ensemble une scénette où chacun va pouvoir avoir un rôle. Une représentation aura lieu en juin 2025.

- **Clown :**

Interventions un vendredi sur deux sur les classes primaire et collège.



Très bonne participation des jeunes et de plus en plus en lien avec les clowns. Le bilan est très positif avec des professionnels et jeunes en demande.

Le partenariat est fort et les interventions permettent également la formation de nouveaux clowns.



- **Musicothérapie :**

2 heures chaque vendredi ouvert dans l'année.

Il y a deux temps distincts, un premier axé sur la participation artistique et l'utilisation des instruments par les jeunes et un autre temps sur l'écoute de musique par les jeunes, axé sur la détente.

Un bilan a été fait mi-décembre 2024 afin de réévaluer les besoins et les groupes de jeune.

- **Yoga**

2h tous les vendredis ouverts sur le groupe transition et AVA. Les séances sont un vrai rendez-vous pour les jeunes en demande. Cela apaise les fins de journée du vendredi.



- **Caresses et boule de poil**

1 intervention par mois les mercredis matin avec la présence de 3 ou 4 chiens.

Le bilan de fin d'année a permis de passer à 2 séances par mois afin d'offrir à plus de jeune la chance d'en bénéficier.

Un jeune se déclarant phobique des chiens a finalement, après 2 séances, promené un chien accompagné du maître.



Les promenades se déroulent en intérieur ou en extérieur et d'autres jeunes peuvent rester à caresser les chiens depuis leur dispositif.

■ **Événements sportifs marquants 2024 :**

- Sorties ski fauteuil à la station du Chinaillon.
- Participation au Tournoi Challenge AURA - Foot Fauteuil.
- Trophée de l'Espoir - Les Ménuires.
- Happy Grimpe - Club d'escalade Albanais Vertical.
- Journée APALYMPIQUE - UFR STAPS de Lyon avec les étudiants.
- Rand'orientation en joëlette avec le CAF - Mont Revard.
- Sport inclusion avec le collège Les Tilleuls.
- Journée Activité Physique de Pleine Nature avec usagers du PES et étudiants MFR de Seyssel à la base nautique de Motz.
- Démonstration foot fauteuil, sarbacane et boccia avec les usagers du PES à Cap Périaz auprès des agents de la ville d'Annecy.
- Vol parapente en fauteuil au col de la Forclaz.
- Activités aquatiques à l'Île Bleue.
- 2022 à 2024 : campagne ESMS / CLUBS, porté par le Comité Paralympique et Sportif Français, en partenariat avec le club Cran Pringy Basket et avec la collaboration de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Basket : séances de basket adapté proposées 1x/sem aux usagers du CEM.
- Projet « Danse inclusive » avec le Lycée Baudelaire (avec Mme Rochoux, prof d'EPS, entre lycéens et usagers du PES) de Janvier à Avril 2024.
- Echanges sportifs entre collégiens du Collège des Tilleuls et usagers du PES avec Mme Quintin, prof d'EPS).
- Randonnée en Joëlette avec l'ENSEIS (sensibilisation au matériel sportif adapté et initiation à la Joëlette avec Mr Pettelot).
- Festival Handi'Bike Handi Lac & Montagnes.



3. ACTIVITE

3.1. Activité

CEM BELLUARD		Jour	Internat	Repit
Nombre de places autorisées	72	32	40	4
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2024	70	41	29	
Nombres de journées prévisionnelles	15045	9125	5109	160
Nombres de journées réalisées	13433	8324	4471	240
Taux d'occupation	89 %	91%	87%	150%
Nombre de jeunes en situation d'amendement creton au 31/12	8	313	1697	
Liste d'attente du 31/12/2024	11			

■ Accueil de jour :

41 jeunes sont accueillis uniquement de jour ; 12 bénéficient d'internat à temps partiel.

L'organisation en dispositif par tranche d'âge (primaire / collège / lycée / accompagnement vie d'adulte / Transition) est à présent une organisation repérante pour tous. Les locaux d'accueil provisoires créent des conditions difficiles à vivre pour les usagers et les professionnels, a fortiori avec le chantier de travaux juste à proximité.

Chacun fait preuve d'adaptation et d'habileté pour maintenir une qualité d'accompagnement digne.

Sur l'année 2024 - 2025, en complément de l'offre de scolarisation interne, le CEM propose 4 unités de scolarisation externalisée en établissement scolaire :

- 2 niveaux élémentaires,
 - 1 unité d'enseignement (Ecole Nicolet à Bonneville) : 7 élèves en 2023-2024 et 2024 2025.
Nous pouvons constater que les efforts de communication sur cette unité d'enseignement nous permettent dorénavant d'avoir une liste d'attente sur cette classe.
 - L'unité d'enseignement primaire sur l'école du Vallon permet de scolariser à temps partiel 4 à 5 enfants depuis l'année 2023.
- 1 niveau collège :
 - L'unité d'enseignement de Beauregard accueille 8 élèves à la rentrée 2023-2024, et 9 en 2024-2025
- 1 Niveau Lycée :
 - 10 jeunes bénéficient d'une scolarité l'unité d'enseignement de Tom Morel sur l'année scolaire 2024-2025.



Stages des jeunes

4 usagers ont pu bénéficier de stages de formation pré professionnelle représentant 15 périodes de stages, chez des partenaires internes ou externes à l'association.

A noter également la participation au DUODAY organisé par la Mairie d'Annecy, de 4 jeunes de l'établissement.

Immersion

Dans le cadre de la préparation de l'orientation des jeunes adultes, des temps d'immersion hebdomadaires sont organisés avec les autres établissements pour adultes de l'association : Hérydan et Goeland.

Sur l'année 2024, 24 séances ont eu lieu au Goeland pour 2 à 5 usagers et 10 à l'Hérydan pour 5 usagers.

■ Internat

L'année 2024 a été marquée par la fermeture du site de l'ENVOL pour de l'internat, ce qui a de fait réduit l'offre d'accueil en internat de 8 places. L'état de dégradation des chambres et les tensions des ressources humaines ont eu raison de cet hébergement qui représentait, pour ceux qui ont eu la chance de le fréquenter un espace d'expérimentation de l'autonomie très intéressant.

Nous préservons le projet de reconstruire une structure répondant aux mêmes objectifs, dans des locaux plus adaptés. Ce projet fera suite à celui de reconstruction de Belluard en cours.

La capacité actuelle est de 24 lits (14 sur Belluard et 10 dans l'internat Baudelaire) + 4 places d'accueil temporaire qui ont été ouvertes aux usagers du CEM en complément de ceux du phare.

Fin 2024, 29 jeunes bénéficient de l'internat, 17 à temps plein dont 4 en aménagement creton et 12 à temps partiel dont 3 en aménagement creton.

■ Répit de week end

En 2024, l'internat de week-end REPIT a accompagné des jeunes du CEM et du PHARE sur toute l'année civile, avec une ouverture de 19 week-ends.

À chaque week-end ouvert, 8 places d'accueil ont été proposées.

34 jeunes ont bénéficié de ce dispositif cette année 2024 :

- 29 jeunes du CEM (dont 26 en internat et 3 en accueil de jour)



- 5 jeunes du PHARE (tous en internat).
Le taux de fréquentation en internat s'élève à 95,83 %.

L'ensemble des familles demandeuses a pu bénéficier de ces temps de répit, grâce à une réponse adaptée soit en accueil de jour, soit en internat. La demande est en hausse, et l'équipe a su faire preuve de réactivité pour proposer des modalités souples et ajustées aux besoins des familles.

EEAP LE PHARE		INT TEMPO
Nombre de places autorisées (ou file active)	15	4
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	15	4
Nombres de journées prévisionnelles	3180	932
Nombres de journées réalisées	1725	583
Taux d'occupation	85%	64.4%
Nombre de jeunes en situation d'amendement creton au 31/12	5	
Liste d'attente du 31/12/2023	1	

■ Accueil de jour

Les usagers du Phare sont accueillis dans des dispositifs mutualisés CEM et Phare et bénéficient ainsi des prestations proposées pour l'ensemble.

■ Internat temporaire semaine

L'internat temporaire de semaine offre un hébergement ponctuel dans la limite de 90 jours/an/jeunes. Initialement destiné aux jeunes avec une notification PHARE, le dispositif a su s'adapter au fil des années en élargissant son accueil aux jeunes du CEM, dont les profils ont évolué, révélant des besoins similaires en termes de répit et d'accompagnement.

Sur les 644 nuitées de semaine prévues en 2024, 510 ont été effectivement réalisées, ce qui représente un taux d'occupation de 79,2 %. Cette fréquentation témoigne d'un bon usage des places disponibles, avec une répartition régulière proche de 4 lits occupés par jour, souvent par 2 jeunes notifiés PHARE et 2 jeunes notifiés CEM.

Au total, 14 jeunes ont bénéficié du dispositif cette année 2024 :

- 8 jeunes avec une notification PHARE
- 6 jeunes avec une notification CEM

L'ouverture aux jeunes du CEM s'est avérée pertinente et nécessaire face à une diminution des demandes des jeunes du PHARE et une augmentation des besoins exprimés par les familles des jeunes du CEM. Cette flexibilité a permis de maintenir un



bon niveau d'occupation et d'assurer un accompagnement cohérent des jeunes concernés.

Le bilan 2024 confirme l'importance de ce type de dispositif temporaire, à la fois comme outil de soutien éducatif et comme espace de répit pour les jeunes et leur famille.

■ Répit semaine (périodes de vacances)

Dans le cadre de son engagement en faveur du soutien aux aidants familiaux, le PES a organisé trois semaines de répit sur l'année 2024.

Ce dispositif a permis d'offrir aux familles un temps de relai tout en assurant aux jeunes un accompagnement de qualité, en dehors des périodes habituelles d'ouverture du PES.

Semaines de répit organisées :

1. Du 22 au 26 avril 2024 : 14 jeunes accueillis
 - 13 en accueil jour + nuit (internat) : 11 jeunes notifiés CEM – 2 notifiés PHARE
 - 1 en accueil de jour : 1 jeune notifié PHARE
2. Du 5 au 9 août 2024 : 13 jeunes accueillis
 - 9 en accueil jour + nuit (internat) : 6 jeunes notifiés CEM - 3 notifiés PHARE
 - 4 en accueil de jour : 3 jeunes notifiés CEM - 1 notifiés PHARE
3. Du 12 au 16 août 2024 : 12 jeunes accueillis
 - 11 en accueil jour + nuit (internat) : 7 jeunes notifiés CEM - 4 notifiés PHARE
 - 1 en accueil de jour : 1 jeune notifié PHARE

Ces trois semaines ont permis à 25 jeunes du PES de bénéficier d'un accompagnement adapté durant des périodes clés de l'année, notamment pendant les vacances scolaires.

Ce dispositif a répondu aux besoins exprimés par les familles, avec une majorité des jeunes pris en charge en internat, signe de l'importance du répit complet pour les aidants.

La mutualisation de l'organisation du répit entre le CEM et le Phare permet de proposer aux familles une offre diversifiée, répondant aux particularité des demandes et du public accueillis. Cependant, la demande reste bien supérieure à l'offre.



3.2. Admissions et sorties

CEM GUILLAUME BELLUARD	
Nombre d'admissions en 2024	
Provenance domicile ou milieu ordinaire	12
Provenance établissement de santé	
Provenance établissement médico-social	
Provenance inconnue	
Nombre de sorties en 2024	
Décès	
Hospitalisation	
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	6
Réorientation vers un établissement médico-social	6
Motif inconnu	

L'ouverture de l'unité des Toriolets de l'EANM Le Goeland a permis la sortie **de 6 jeunes en aménagement creton**.

Au 31/12/2024, il reste 8 jeunes en aménagement creton.

EEAP LE PHARE	
Nombre d'admissions en 2024	
Provenance domicile ou milieu ordinaire	1
Provenance établissement de santé	
Provenance établissement médico-social	
Provenance inconnue	
Nombre de sorties en 2024	
Décès	
Hospitalisation	
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	
Réorientation vers un établissement médico-social	
Motif inconnu	

Il n'y a pas eu de sortie sur le Phare en 2024.

Au 31/12/2024, il y a 5 usagers en aménagement creton.

3.3. Absences

CEM GUILLAUME BELLUARD	
Nombre de jours d'absences	



Hospitalisation complète	118 j
Hospitalisation de jour	25 j
Convenance personnelle (absences justifiées)	912 j
Absences injustifiées	898 j
Accueil temporaire dans un autre établissement	204 j
Absence post-opératoire	77 j

EEAP LE PHARE	
Nombre de jours d'absences	
Hospitalisation complète	17 j
Hospitalisation de jour	2j
Convenance personnelle (absences justifiées)	331 j
Absences injustifiées	171 j
Accueil temporaire dans un autre établissement	109 j
Absence post-opératoire	30 j

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2024 :

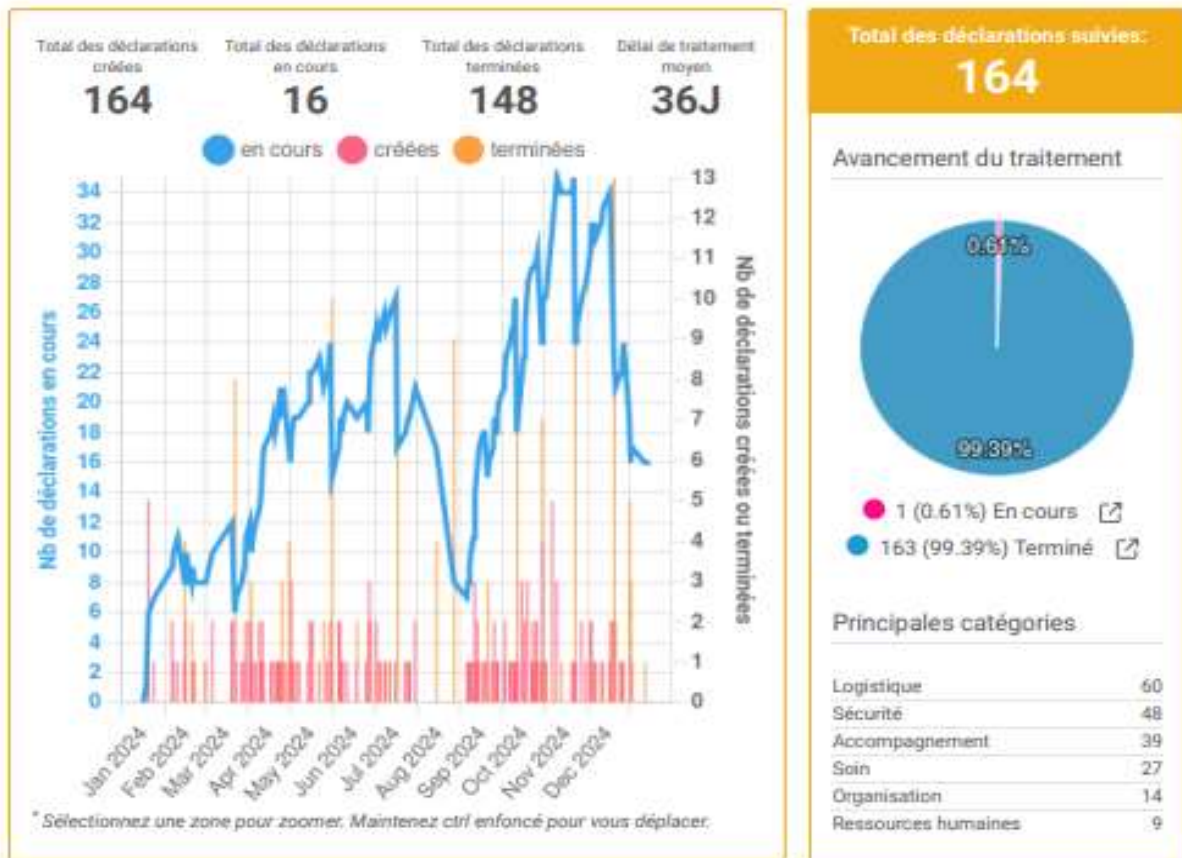
Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

Le nombre de déclarations est conséquent depuis 3 ans (143 en 2022, 167 en 2023, 164 en 2024) ce qui témoigne de la bonne appropriation de ce « process » par les professionnels du PES. La sensibilisation continue des professionnels doit être poursuivie afin de maintenir le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

Le délai de traitement s'est amélioré depuis 2023. Il dépend cependant des actions correctrices à entreprendre.

En 2024, nous n'avons pas réalisé de signalement obligatoire d'évènement indésirable auprès des autorités (ARS) pour le PES.

Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'Administration.

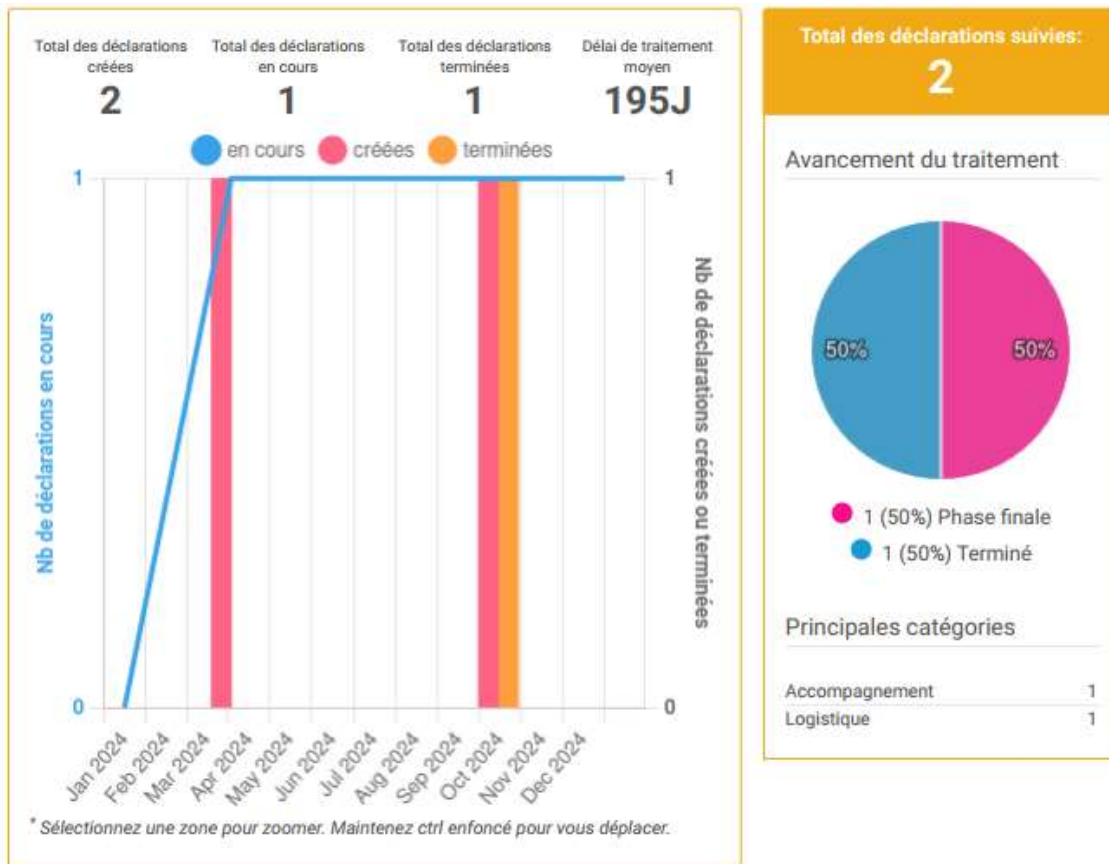


Plaintes et réclamations reçues en 2024 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée (reclamation@alpsia.org) a été peu mobilisé en 2024 et nous constatons que le nombre de réclamations est en baisse (12 en 2022, 10 en 2023, 2 en 2024).

La communication sur ce droit mérite d'être encore renforcée, tant auprès des jeunes et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'administration.



En Janvier 2024, nous avons intégré à la plateforme **AGEVAL les demande de travaux et maintenance**. Cela permet de ne plus « polluer » le module de déclaration des évènements indésirables sur ces sujets et de suivre le traitement des demandes effectuées. Sur l'année 2024, 439 déclarations ont été effectuées, avec un délais de traitement moyen de 29j.

Ce process, testé par le PES sera dupliqué sur l'ensemble de l'association suite à l'évaluation positive de son efficience.

4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du projet d'établissement 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des évènements indésirables et des plaintes réclamations.



Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement le PES.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau de l'établissement et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.

Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
>> FA CPDM 1.1 : Développer l'offre de scolarisation	●																			
>> FA PES 5 : Modéliser le fonctionnement en mode alternatif	●																			
>> FA PES 4 : Moderniser les locaux et reconstruire les espaces de travail	●																			
>> FA PES 3 : Développer en continu la communication alternative	●																			
>> FA PES 2 : Projet personnalisé d'accompagnement	●																			
>> FA PES 1 : Améliorer le process de soin	●																			
>> FA EI 1197 : Sécuriser la fenêtre	●																			
>> FA EI 1197 : Sécuriser l'accès au lavabo	●																			
>> FA EI 1256 : Reprendre avec la professionnelle	●																			
>> FA EI 1256 : Faire l'interprétation de la radio	●																			
>> FA EI 1397 : Prendre contact avec la famille	○																			
>> FA PR 78 : Sécuriser l'accompagnement des usagers accueillis en accueil temporaire à THérydan	○																			

4.3. Démarche d'évaluation

Le Pôle Enseignement et Soins est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfactions auprès des usagers et familles mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, le PES est amené à mettre en œuvre une évaluation selon le nouveau dispositif instauré en 2019. En effet, sur la base d'un référentiel et de méthodes d'évaluations communs, les ESSMS doivent désormais se faire évaluer tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant agréé. Le calendrier prévisionnel établi par l'ARS a positionné l'évaluation du CEM et du PHARE au 1^{er} semestre 2025. L'ARS a autorisé



la production d'un rapport unique pour ces 2 établissements fonctionnant en dispositif. Sur la base d'un cahier des charges associatif, le cabinet ABAQ a été sélectionné pour mener les évaluations 2025 des établissements et services d'Alpysia, dont le Pôle Enseignement et Soins.

Afin de se préparer au mieux à cette évaluation, le PES a procédé en 2024 à une auto-évaluation des critères impératifs du référentiel HAS. Avec l'appui du service qualité du siège, le COPIL mis en place à cet effet a orchestré la préparation des évaluations : questionnaire, réunion générale et travail en ateliers avec les professionnels, temps de préparation dédiés en équipes.

GUILLAUME BELLUARD ET EEAP LE PHARE	
Dernière évaluation interne (date du rapport)	2012
Dernière évaluation externe (date du rapport)	Février 2014
Date de l'évaluation HAS	1 ^{er} semestre 2025

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement

CEM GUILLAUME BELLUARD ET EEAP LE PHARE	
Nombre d'ETP en 2024	
CDI	89.76
CDD	5.91
Intérim	5.8
Autres	0
ETP vacants	2.81

Les ETP sont en lien avec les prévisions budgétaires. L'intérim et les CDD viennent en remplacement des postes vacants. Certains postes ne sont pas encore pourvus.

5.2. Mouvements du personnel

CEM GUILLAUME BELLUARD ET EEAP LE PHARE	
Nombre d'embauches en 2024 (en nb de personne)	
CDI	14
CDD	2



Intérim (Nb de pers.étant intervenu au moins 1x dans l'année)	
Nombre de fins de contrats en 2024 (en nb de personne)	
Démission	15
Départ en retraite	1
Autres motifs de départ (INAPT + RC)	3
Taux global d'absentéisme	16%

L'année 2024 a été marquée par l'absence prolongée puis le départ de 2 cadres.

Cette situation nous a amené à nous centrer sur « l'activité essentielle » et mettre de côté des projets qui avaient été engagés. La reconstitution de l'équipe a pu se faire dès la rentrée 2024, permettant la reprise progressive des chantiers engagés et surtout de renforcer l'encadrement des équipes qui étaient, pour certains professionnels, en perte de repères.

Un des 3 postes de coordonnateurs de parcours a été dans l'instabilité depuis 2 ans maintenant, impliquant des conséquences sur le pilotage des projets personnalisés des usagers concernés (retards dans l'élaboration des projets, suivis moins réguliers...)

5.3. Développement des compétences

CEM GUILLAUME BELLUARD ET EEAP LE PHARE	
Formations individuelles – Nb d'actions	4
Formations individuelles – Nb de salariés formés	4
Formations collectives – Nb d'actions	26
Formations collectives – Nb de salariés formés	64
Nombre total d'heures de formation	1526
Nombre de stagiaires accueillis	25

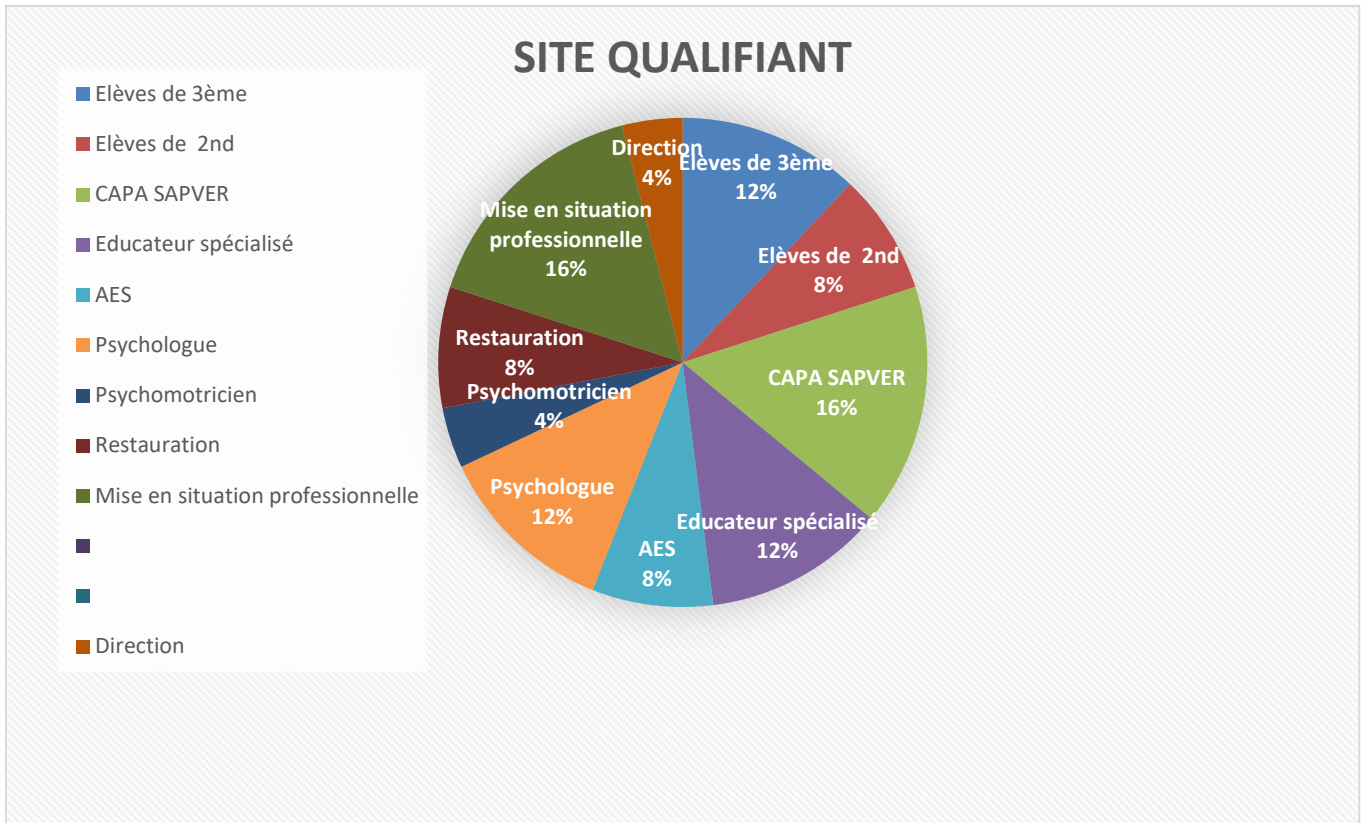
La mobilisation significative des heures de formation reflète la volonté de faire monter en compétence les équipes. La plupart des formations se sont déroulées sur 28h, voir 35h, ce qui traduit la volonté d'adapter les contenus aux contextes métiers.

Un grand volume de ces formations ont été menées par l'organisme de formation Alpsia.



■ Site qualifiant

Cette année, nous avons accueilli 25 stagiaires.



Le parcours de découverte métier proposé aux élèves de troisième permet d'accueillir 3 stagiaires par an.

Nous avons également reçu deux élèves de seconde. Depuis le mois de juin 2024, ces deux semaines de stage sont inscrites dans leur parcours de formation. Une élève du Lycée Charles Baudelaire nous a confié : « J'ai fait toute mon année au lycée et j'étais loin d'imaginer tout ce qui se passait dans votre établissement. C'était trop génial ! »

Des formateurs de MFR sont envoyés dans nos établissements en immersion afin d'adapter encore mieux la formation à nos besoins.

Un dispositif «Immersion facilitée» proposé par France Travail facilite l'accueil de professionnels en reconversion.

Bertrand, notre cuisinier accueille des élèves de l'extérieur mais également des usagers qui souhaitent découvrir le métier.



6. CONCLUSION

L'année 2024 a été marquée par le démarrage du chantier de reconstruction, donnant à voir enfin du concret dans ce projet que l'on prépare depuis plus de 10 ans.

La pose de la 1ère pierre, organisée le 4 Octobre a été l'occasion de remercier toutes les personnes et organismes qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet.

La construction en cours est une première étape, il va nous falloir encore mobiliser des aides et de l'énergie pour aller jusqu'au bout du projet.

Les perspectives 2025 portent sur :

- La préparation du déménagement, prévu en Aout 2026 : il s'agit de prévoir l'équipement des nouveaux locaux et l'agencement des espaces d'accueil des usagers.
- La préparation et l'évaluation HAS qui se déroulera fin Mars.
- La poursuite du développement de la communication alternative au sein de l'établissement ;
- Développer une offre de rééducation intensive, à partir des recommandations de l'HAS
- Poursuivre le travail de repérage des prestations visant l'amélioration de la qualité d'accompagnement.
- Le déploiement du volet « présence absence IMAGO » et le lancement du développement du projet ESMS numérique signé avec l'ARS le 4 Mars 2025.
- Poursuivre nos efforts pour valoriser l'activité et la qualité de vie au travail pour attirer et fidéliser des professionnels.
- Participation à la coupe Serafin PH prévue dès Janvier 2025
- Poursuite des projets identifiés dans les plans d'actions du projet d'établissement et du CPOM.